



WARCQ

## ARRÊTÉ N° 01 - 2022

### Arrêté de circulation et de stationnement Place des Bertholet

#### Travaux de branchements d'eau potable et d'assainissement

Le Maire de WARCQ,

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L2212-5, et L 2213-1 à L 2213-6 relatifs au pouvoir de Police, de la Circulation et du stationnement de Madame le Maire,*

*Vu l'article R 225 du Code de la Route,*

*Vu la demande présentée par l'entreprise VEOLIA Eau, 12 Rue de Wadelincourt 08200 SEDAN, en date du 7 janvier 2022, concernant des travaux de branchements d'eau potable et d'assainissement, Place des Bertholet,*

### ARRÊTE

**Article 1** : Les restrictions de circulation et de stationnement, situées dans l'agglomération de la Commune de WARCQ énoncées dans les articles ci-dessous, prendront effet :

Du lundi 10 janvier 2022 à 8h00, au jeudi 13 janvier 2022 à 17h00.

**Article 2** : La circulation de tous les véhicules, hormis les engins dédiés au chantier, sera interdite Place des Bertholet, à hauteur des n° 13 et 16.

**Article 3** : Le stationnement des véhicules sera également interdit sur une partie des emplacements matérialisés, situés par devant le n° 19 Place des Bertholet, au droit de l'emprise du chantier, hormis pour les engins dédiés aux travaux.



**Article 4** : Les panneaux de signalisation matérialisant cette réglementation seront mis en place par l'entreprise VEOLIA Eau.

**Article 5** : Monsieur le Commissaire de Police, Monsieur l'agent de Police Municipale, et tout agent de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 6** : Une copie du présent arrêté sera adressée à :

*Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération « Ardenne Métropole »,  
Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique des Ardennes,  
Monsieur l'agent de Police Municipale,  
Monsieur le Responsable du Services du SAMU,  
Monsieur le Directeur du SDIS.*

Fait en Mairie de WARCQ, le 7 janvier 2021.



Le Maire de WARCQ,

Marie-Annick PIERQUIN.

